



Paris, le 21 septembre 2020

**Mesdames et Messieurs les  
Président(e)s de ligue**

**DTN 2020/2021 - GM/PL – N°171001**

**Objet : organisation de la saison sportive 10 m 2020/2021**

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de ligue,

Dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, le protocole sanitaire de rentrée sportive numéro 1/2021 validé par le bureau fédéral de la Fédération Française de Tir précisant la phase de reprise d'activité de la saison 2020/2021 s'applique dorénavant à l'ensemble de nos structures que ce soit pour la pratique individuelle ou de compétition.

Ce protocole permet l'organisation des deux échelons qualificatifs de la saison 10m 2020/2021 dans les conditions habituelles d'équité sportive mais impose la mise en place d'une des mesures de distanciation détaillées ci-dessous dans le but d'empêcher les vis à vis physiques :

**- Utilisation de tous les postes de tir avec :**

- Port du masque obligatoire pendant toute la durée de l'activité ;  
**ou**
- Utilisation d'un dispositif de séparation efficace de type écran plein entre chaque poste de tir. Cet écran doit protéger le tireur dans sa partie physique la plus importante afin de limiter au maximum le vis à vis.

**- Utilisation d'un poste de tir sur deux dans les infrastructures qui le permettent**

Néanmoins, si et seulement si nous subissons une dégradation de la situation sanitaire impliquant des restrictions préfectorales d'organisation, nous étudierons chaque cas particulier afin d'envisager les modalités de qualification pour les Championnats de France.

Ainsi, en cas de défaillance d'organisation d'un championnat départemental, la ligue concernée sera invitée à prendre en compte l'intégralité des tireurs de ce département sur le régional. À défaut les points réalisés en N-1 sur ce département serviront de points d'accès au régional.

En cas de défaillance dans l'organisation d'un championnat régional, le résultat obtenu lors du championnat départemental pourrait être pris en compte pour la qualification au championnat de France.

Je vous remercie de bien vouloir communiquer l'ensemble des dispositions précédemment évoquées aux présidents de vos comités départementaux ainsi qu'aux responsables compétition départementaux et régionaux.

Comptant sur votre précieuse collaboration dans cette période difficile et restant à votre disposition pour toute aide nécessaire, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Président(e)s de ligue, à l'assurance de mes salutations sportives les meilleures.

**Gilles MULLER  
Directeur Technique National**